

Communiqué inter-associatif 18 juin 2020

Précarité à Strasbourg: pour un Monde d'après solidaire

Mesdames, Messieurs les élu.e.s, Madame la Préfète du Bas-Rhin,

Suite à la crise sanitaire, nous, associations, collectifs et citoyen.ne.s de Strasbourg, portons à votre attention nos constats sur la précarité et nos propositions pour que notre ville devienne hospitalière et digne de son titre de « Capitale européenne des droits de l'Homme ».

La Nuit de la Solidarité à Strasbourg du 4 mars 2020¹ a confirmé le constat d'une pauvreté croissante sur le territoire, d'une saturation des dispositifs institutionnels et associatifs et du besoin d'une réelle dynamique entre les acteurs.

Le confinement qui a suivi a mis en lumière et accentué la précarité dans laquelle se trouve un trop grand nombre d'entre nous : ainsi nombre de personnes, inconnues de nos structures, sont venues frapper à nos portes.

Face au retrait précipité des pouvoirs publics dès les premiers jours avec la fermeture des services répondant aux besoins fondamentaux (douches/toilettes publiques, centre médico-sociaux, etc.), les associations et les citoyen.ne.s engagé.e.s dans la lutte contre la précarité se sont adapté.e.s aux recommandations de l'État pour répondre aux besoins des personnes en difficulté tout en garantissant leur sécurité et celle des équipes mobilisées. Nous déplorons qu'aucun espace de concertation n'ait été mis en place par les pouvoirs publics, nous laissant seul.e.s en première ligne pour affronter cette crise.

Nous souhaitons un monde d'après qui considère la dignité comme un droit fondamental. Ainsi, à partir des propositions qui ont émergé de la Nuit de la Solidarité², et prenant en compte les conséquences de la crise actuelle, nous demandons :

- La pérennisation après le mois de juillet des 885 places d'hébergement temporaires créées lors du confinement, complétées et diversifiées pour répondre aux besoins et aux choix de tous.tes ;
- Un moratoire sur les loyers et un soutien fort pour les personnes rencontrant des difficultés dans le paiement des factures (énergie, services), pour qu'elles ne viennent pas grossir les rangs des personnes à la rue ; un prolongement de la trêve des expulsions locatives jusqu'à mars 2021 ;
- Une politique publique forte pour améliorer l'accès à l'alimentation et aux soins pour tous.tes, ne reposant pas uniquement sur les acteurs associatifs ;
- La reconnaissance de l'engagement de la société civile par la mise en place d'une gouvernance réunissant l'ensemble des acteurs publics (Etat, Région, Département, Eurométropole, Ville, Conseil communal d'action sociale) et associatifs actifs dans l'aide aux personnes en situation de précarité pour partager l'information et co-construire des réponses adaptées.

1 <https://nuitdelasolidarite67.fr/nuit-4-mars/>

2 https://www.oriv.org/wp-content/uploads/appel-_non_a_la_prekarite_strasbourg-communique-presse.pdf

Nous espérons que notre parole sera entendue pour que le « Monde d'après » réponde aux messages du « Monde d'avant ».

Signataires du communiqué :

Associations Abribus, Casas, Emmaus Mundolsheim, Entraide-Le Relais, Grain de sable-Collectif des Morts de la Rue 67, L'Îlot, La Cimade, La Cloche, Le Bonheur d'un sourire, Le Refuge des oublié.e.s, Le Secours Populaire Français Fédération du Bas-Rhin, Lianes, Médecin du Monde, Mouvement du Nid, Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville, Strasbourg Action Solidarité ;
Collectif En Marge, La Bagagerie Mimir, Le Labo citoyen ;

A titre individuel : Marie-Alice Bougon, Vincent Faucheux, maraudeur et président d'association, Alexandre Feltz, médecin généraliste, Thierry Kuhn , directeur d'association, Germain Mignot, Hélène Nussbaum, Delphine Rideau, directrice d'établissement médico-social Laetitia Sovrano.